EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 40-2026

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mille vingt-cinq,
En exercice :	**19**	Le 21 mai 2026
Présents :	**13**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué
Votants :	**Voir tableau**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2026

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Brigitte FLEURY - Patricia ALTHERR – Françoise SUDAN – Yoann FURNON - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Anthony SERRA - Francesca DONELLI - Martial MEDA – Rosalie ALTHERR – Christian JOLIE – Sandrine BAERISWYL

Absents ayant donné procuration : Jean-Pierre SZWED a donné procuration à Yoann FURNON - Fabien BELOTTI a donné procuration à Anthony SERRA - Emmanuelle BELOTTI a donné procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Excusés : Corentin RINALDI - Clément DOGLIANI - Damien LAURENCOT

Secrétaires de séance : Michel PETER et Françoise SUDAN

Objet : Attribution - détermination du montant des subventions aux associations 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes de subventions présentées par les diverses associations,

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal que les élus ayant un lien avec une association ne peuvent pas prendre part au débat, ni au vote pour leur association.

Mme le Maire précise que la commission Associations-Animations s'est réunie le 13 mai 2026 pour examiner les demandes de subventions des associations et faire une proposition des montants à allouer pour l'année 2026.
Lors de l'élaboration du Budget Primitif qui a été voté 23 avril 2026, une somme de 35 000 € a été affectée pour les associations ayant formulé des demandes de subventions.

Mme le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur la proposition de répartition des subventions 2026, établie par la Commission Associations-Animations, selon le tableau présenté ci-dessous.

Il est précisé que les élus ci-dessous ne participent ni au débat, ni au vote pour les associations dans lesquelles ils sont impliqués (membres ou lien familial) :
- M. Michel PETER, membre de l'association La Campanella
- M. Martial MEDA, M. Jean-Pierre SZWED, Mme Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA membres de l'association Challex Festiv'Halles
- Mme Patricia et Rosalie ALTHERR, présentant un lien familial avec un membre de l'association « Les Ornithos »
- Mme SUDAN, membre de l'association « Poivre et Sel »
- M. Martial MEDA, membre de l'association « Union Sportive de Challex »
- M. Jean-Pierre SZWED, membre de l'association « AAPPMA Thoiry »
- Mme Sandrine BAERISWYL, membre de l'association « La Lyre »

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, décide, **à la majorité**, des membres présents et représentés,

- D'attribuer les subventions communales au titre de l'année 2026, conformément au tableau présenté ci-dessous.
- Dit que le montant des subventions est prévu au budget 2026.
- D'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant aux dossiers de subventions.

- D'autoriser Mme le maire à engager les opérations de mandatement auprès des associations.
- Précise que les Conseillers Municipaux membres des associations mentionnées ci-dessous et/ou ayant un lien familial, n'ont pas pris part au vote des subventions accordées à celles-ci.

ASSOCIATIONS	MONTANT ALLOUE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AUX VOTES
ASSOCIATIONS CHALLAISIENNES : 26 550 €					
Amicale des anciens pompiers	**100 €**	A la majorité	C. Jolie	S. Baeriswyl	
Association Gymnastique de Challex	**600 €**	A la majorité	C. Jolie S. Baeriswyl	/	
La Campanella	**1 000 €**	A l'unanimité	/	/	M. Peter
Challex Festiv'halles	**800 €**	A la majorité	C. Jolie	S. Baeriswyl	M. Meda- JP Szwed- R. Cajaraville Ortigueira
Les Ch'amis Gessiens	**500 €**	A la majorité	C. Jolie	S. Baeriswyl	
Les Chroniques d'Algaroth	**150 €**		C. Jolie	S. Baeriswyl	
Intersociété	**2 000 €**	A la majorité	JP. Szwed C. Jolie	F. Sudan S. Baeriswyl A. Serra B. Fleury	
La Lyre	**8 000 €**	A la majorité	C. Jolie F. Donelli	/	S. Baeriswyl
Les Petites Scènes	**400 €**	A la majorité	C. Jolie	S. Baeriswyl F. Sudan	
Les Ornithos	**1 400 €**	A la majorité	C. Jolie	S. Baeriswyl	P. Altherr R. Altherr
L'Ost Fenris Ulfar	**100 €**	A la majorité	C. Jolie	/	
Poivre et Sel	**500 €**	A la majorité	C. Jolie	S. Baeriswyl	F. Sudan
Point Virgule – bibliothèque communale	**4 000 €**	A l'unanimité	/	/	
Union Sportive de Challex	**5 000 €**	A la majorité	C. Jolie F. Donelli	S. Baeriswyl	M. Meda
Sous des écoles	**2 000 €**	A la majorité	C. Jolie	S. Baeriswyl	
EN RÉSERVE	**6 790 €**				
ASSOCIATIONS EXTERIEURES : 1 660 €					
AAPPMA Thoiry	200 €	A l'unanimité	/	/	JP Szwed
JSP Thoiry	250 €	A l'unanimité	/	/	
CFA Vulbens	50 €	A l'unanimité	/	/	
Equipe d'entraide de St-Genis Pouilly	100 €	A l'unanimité	/	/	
PEP de l'Ain	100 €	A l'unanimité	/	/	
Resto du cœur	500 €	A l'unanimité	/	/	
France Adot (Bourg-en-Bresse)	100 €	A l'unanimité	/	/	
US Pays de Gex Rugby	60 €	A la majorité	B. Fleury M. Peter	/	
Verger Tiocan de Peron	300 €	A l'unanimité	/	/	
TOTAL GÉNÉRAL	**28 210 €**				

Pour extrait conforme,
Fait à Challex, le 21 mai 2026

Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

Département de l'Ain
MAIRIE DE CHALLEX

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et affichée le :